



Fiscalité d'une association loi 1901

Par **lucath**, le **13/02/2008** à **14:31**

Bonjour,

Je souhaite créer une association 1901 assimilable à une compagnie de danse mais plus particulièrement sur la recherche chorégraphique.

Avant de déposer les statuts ,je souhaiterais savoir comment se déclare fiscalement les dons privés et les adhésions

Je vous remercie de votre attention et de votre réponse.

Cordialement

lucath

Par **Thierry Nicolaides**, le **22/02/2008** à **09:54**

votre question doit être vue avec un avocat fiscaliste pour éviter tout risque de redressement

désolé de ne pas pouvoir vous en dire plus dans l'immédiat

Thierry Nicolaïdès